

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2017 - 2018

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 03/04/2018

Présidence de : Mme LAVANCHE Kathy

Quorum : 13

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 6

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du P.V. de la séance du 05/03/2018.

2 - Compte financier 2017.

3 - Modalités de passation de l'oral du DNB 2018.

4 - Diverses conventions.

5 - DBM.

6 - Voyages.

7 - Questions diverses.

- 1 Annexe (nombre – titre) : - Compte financier 2017 –

- Motions (nombre – titre) :

PRESENCE AU CONSEIL
Séance du 24 avril 2018

Séance du Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[x]	A[x]	E[x]	Nom - Prénom	P[x]	A[x]	E[x]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LAVANCHE Kathy	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude Mme VACHON Séverine		X	X				
	Groupement communes								
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène			X				
	Commune siège								
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie M. LEMAIRE Jérôme			X X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BREGEAS Arnaud			X				
		Mme EQUILBEY Clémence	X						
		Mme FILLON Caroline	X						
		M. JOULIN Olivier	X						
		Mme PRADOT Caroline	X						
		M. BOSSEBOEUF Romain			X	Mme BOUCHAUD Cécile	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
		M. GLOTIN Luc			X				
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	Mme DELAGARDE Claire	X					
Mme CAPILLON Sylvie			X						
M. MACQUIN Frédéric			X						
Mme TACHERON Christelle				X					
M. POINET Frédéric			X						

		Mme MELIN Laurence	X						
Elèves		HEINTZ Adèle	X						
		INGRAND REVRANCHE Théa	X						

RUBRIQUE I - Préambule

Le quorum étant atteint, Mme LAVANCHE, Principale, en qualité de présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h35 et fait lecture de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : M. RODIER David, Gestionnaire, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

1. Approbation du PV de la séance du 05/03/2018 :

Le Procès-verbal de la séance du 05 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

RUBRIQUE II - Vie budgétaire et financière

Arrivée de Mme CAPILLON et Mme MELOUKI-QUINTARD à 17h40.

1. Compte financier 2017 :

1.1. Commentaires / débat :

M. NOËL, agent comptable, entame l'exposé en précisant qu'il s'agit de la réalisation du budget prévisionnel voté en novembre 2016 par le CA, avec les Décisions Budgétaires Modificatives exécutées ensuite en cours d'année.

a) Recettes

⇒ Les recettes sont présentées par services. Ainsi, pour le service général, la dotation de fonctionnement du CD79 d'un montant de 57338 € est répartie pour 10338 € en AP et 47000 € en ALO. En ce qui concerne le service AP la contribution des familles aux 3 voyages organisés est de 24825 €. Les recettes totales pour le service AP s'élèvent à 52784.77 €.

⇒ Les recettes provenant de l'Etat sont, au service SBN, d'un montant de 12289 €, au service VE d'un montant de 634.60 € pour les fonds sociaux. En ce qui concerne le service de la restauration (SRH), les recettes sont de 97087.02 €. Cette somme comprend essentiellement la contribution des bénéficiaires d'un montant de 95092.15 €.

Le montant total des recettes nettes pour l'année 2017 est de 216308.55 €.

b) Dépenses

⇒ Les dépenses pédagogiques du service AP ont été maintenues. Les voyages en Angleterre, au Mont Saint Michel et à l'Île de Ré sont présentés au CA.

⇒ Concernant le service ALO, le changement de l'organigramme des clés a été effectué ainsi que les aménagements qui en découlent. Concernant les dépenses de viabilisation en 2017, elles augmentent de 23% soit un montant de 33734.93 €. Les dépenses de frais postaux et télécommunication sont en baisse de 27% (-948.00 €). Elles sont dues notamment à la remise en main propre des bulletins de notes aux familles et au changement d'opérateur de téléphonie en juin 2016.

L'agent comptable explique aux membres du CA les mécanismes comptables de l'amortissement.

⇒ Les dépenses du service restauration sont principalement liées à l'achat de denrées alimentaires pour un montant de 53032.43 €. Les travaux de l'extension de la cuisine ont entraîné l'achat d'étagères de stockage.

Le montant total des dépenses nettes pour l'année 2017 est de 213785.69 €.

c) Vote du compte financier 2017 :

⇒ Le compte financier 2017 est présenté pour vote en recettes et en dépenses :

- pour les recettes : 216308.55 €
- pour les dépenses : 213785.69 €

Approbation du CA à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : Abstention :

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 37

d) Affectation du résultat de l'exercice 2017 :

Madame LAVANCHE propose le vote de l'affectation du résultat. Le résultat de l'exercice 2017 pour le collège est de : 4889.22 €.

Le gestionnaire précise que le résultat du service SRH est tronqué par le fait que la participation de 20% à la dotation de matériels de cuisine en 2016 d'un montant de 7404.94€ aurait dû être effectuée en 2017. Cette somme, budgétisée, n'a pas été réclamée par le conseil départemental. En conséquence, le résultat du service n'est pas représentatif, cette somme retourne dans le fonds de roulement et le nombre de jours de fonctionnement est de ce fait anormalement impacté.

Mme la Principale propose l'affectation du résultat comme suit :

- Service général : - 4969.82 € au compte 106.81
- Service SRH : + 7492.68 € au compte 106.87

Cette proposition de ventilation du résultat est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : Abstention :

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 38

Départ de Mmes DELAGARDE, HEINTZ et INGRAND-REVRANCHE à 18h39.

2. **DBM :**

2.1. Commentaires / débat :

Le gestionnaire présente la DBM N°3 pour information du CA et suite à la notification du CD de la subvention de l'aide pour l'approvisionnement local d'un montant de 404.00 €.

3. VOYAGES :

Une sortie pédagogique est organisée au profit des élèves de 4^e. Cette sortie est programmée le 15 juin 2018 à La Rochelle. Le trajet s'effectuant par train, il est difficile d'avoir pour l'instant une confirmation de la SNCF. Il est demandé au CA de donner son accord pour une participation des familles à 5 € ainsi qu'au principe de gratuité des accompagnateurs.

3.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 13 Contre : Abstention :

3.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 33

RUBRIQUE III – Fonctionnement général

1. Modalités de passation de l'oral du DNB 2018 :

1.1. Commentaires / débat :

Mme LAVANCHE présente les modalités de passation de l'oral du DNB. Elle aura lieu le mercredi 13 juin 2018. Cette journée sera banalisée pour les autres élèves afin de constituer les jurys. Les élèves de 3è devront choisir un sujet pour le 04 juin. Une semaine de révision est prévue du 28 mai au 01 juin. L'épreuve se déroule avec 5 minutes de présentation du sujet par l'élève, puis 10 minutes de questions par le jury dans le cas d'une passation individuelle. 10 minutes de présentation et 15 de questions en cas de passation par groupe (3 élèves maximum).

Les membres du CA acceptent à l'unanimité les modalités de passation de l'oral du DNB 2018.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 16 Contre : Abstention :

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 35

2. Convention de mise à disposition de l'exposition « comment tu comptes » :

2.1. Commentaires / débat :

Mme LAVANCHE soumet au vote la signature d'une convention de mise à disposition de l'exposition « comment tu comptes » avec l'espace Mendès-France de POITIERS. Il s'agit d'une exposition itinérante qui a été présente au collège du 12 au 23 mars 2018.

Mme LAVANCHE demande l'autorisation de signer cette convention.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 13 Contre : Abstention :

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 32

3. Convention d'adhésion à un groupement de commandes de charcuterie du terroir :

3.1. Commentaires / débat :

Le gestionnaire propose l'adhésion à ce marché alimentaire mis en place par l'AGAPE 79. Ce marché auquel le CA a donné l'accord d'adhésion en 2017, a été déclaré infructueux et est à présent relancé. En effet, les fiches techniques transmises par les fournisseurs ont été étudiées par une nutritionniste. Les résultats déclarés insatisfaisants, ont entraîné cette situation. La qualité des produits servis en restauration est une priorité du collège. Cette consultation peut permettre aux entreprises locales de répondre à ce marché.

Mme LAVANCHE demande l'autorisation de signer cette convention

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 13 Contre : Abstention :

1.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 36

4. Règlement d'attribution des fonds sociaux :

Le règlement d'attribution des fonds sociaux est proposé à l'approbation des membres du CA. Celui-ci précise les principes, la composition de la commission ainsi que les modalités d'attribution des aides au profit des familles. Le collège dispose d'un montant de fonds sociaux conséquent mais les familles sont réticentes à faire des demandes.

Mme LAVANCHE demande l'adoption de ce règlement.

1.3. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 13 Contre : Abstention :

1.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 34

Aucune question n'a été soumise au Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Secrétaire de Séance,

D.RODIER

La Présidente,

K. LAVANCHE